

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2018

PRÉSENTS : MMmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Isabelle COURTIAL, MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Gérald REVEYRAND, Maurice BELANTAN, Aimé VUAILLAT, André CHABERT, Jean-Marc GUILLET, Guillaume ARRU-GALLART.  
ABSENTS (excusés) : M. Gérard CHABOUD-GRILÉ avec pouvoir à M. Maurice BELANTAN  
M. Damien RIGOLLET avec pouvoir à Jean-Marc GUILLET  
Martine MÉRAUD avec pouvoir à Mme Christine NEMOZ

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

### **1. URBANISME**

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

#### **Déclarations préalables**

- + Jean-Paul Belantan, division parcellaire
- + Michel Belantan division parcellaire
- + France Eco solaire, pose de panneaux photovoltaïques
- + Didier Giroud, extension de toiture
- + Guillaume Laperrière modification de l'accès terrain
- + Le Père Louis, création d'une volière
- + Yves Teston, abri de camping-car

#### **Permis de construire**

- + M. et Mme Boydas pour une construction de maison rue du Chollard
- + Commune de Vézeronce-Curtin : agrandissement du restaurant scolaire
- + M. Lopez Fernandes, maison rue de la Beauté
- + Gaec le Bon Coin , pour l'extension d'une exploitation
- + M. Germain, pour un projet de garage route des douanes (retrait de la route à respecter)
- + Jean Vasselin et Léann Bouvier pour une maison rue du Gilin

### **2. CONVENTION D'INSTALLATION D'UN POINT D'ACCES AU WIFI**

Convention à passer avec la société AMBSE, d'Innimond (M. Nodet).

Face aux difficultés d'accès au réseau internet pour les usagers résidant sur Curtin, la société AMBSE propose l'installation d'un appareil permettant une connexion en WIFI, sur un poteau téléphonique.

Cette convention signée avec la maire, autorise la société à poser le matériel sur le poteau et précise que la consommation électrique de ce matériel sera à la charge de la commune (env. 10 W)

La convention est signée pour une durée de 15 ans, reconductible tacitement.

Le coût pour l'utilisateur est de 120€ pour le boîtier + 29,90€ d'abonnement

### **3. TRANSFERT ET HARMONISATION DE COMPÉTENCES A LA CC DES BALCONS DU DAUPHINÉ**

M. Gérald REVEYRAND et Mme Catherine TEILLON exposent aux conseillers les éléments utiles sur les prises de compétences.

En effet, à la suite de la fusion, en 2017, des 3 EPCI qui composent les Balcons du Dauphiné une harmonisation des statuts s'imposait. Le délai possible pour le transfert de certaines compétences est atteint fin 2018.

D'autre part, la loi Nôtre a imposé la prise de nouvelles compétences.

De nouveaux statuts doivent donc être approuvés.

Les 2 conseillers communautaires rappellent les différentes compétences obligatoires, facultatives et optionnelles des Balcons du Dauphiné puis exposent les transferts prévus :

- La voirie : qui est restituée aux communes
- L'éclairage qui est restitué aux communes
- Incendie : l'aide au SDIS revient à la CCBD ; l'aide aux amicales des pompiers revient aux communes
- La nouvelle compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est du ressort de la CCBD
- Les zones commerciales de Passins et Tignieu ne sont plus des zones d'intérêt communautaires
- La compétence petite enfance et enfance prise par la CCBD (dérogation pour la commune de Corbelin)

Ces transferts seront accompagnés d'attribution de compensation.

La commune de Vézeronce-Curtin est concernée par la restitution de l'éclairage public (compensation à hauteur de 17910 €) et l'amicale des Pompiers (sachant que l'histoire fait que c'est la commune d'implantation –Morestel- qui assume cette charge).

Le conseil a approuvé à l'unanimité le transfert de ces compétences et autorise le Maire à signer les délibérations en ce sens.

#### **4. POINT SUR LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DE JUIN ET JUILLET 2018.**

Les 2 conseillers communautaires résument les décisions prises lors de ces 2 séances  
Voir les comptes-rendus des Balcons du Dauphiné

<https://www.balconsdudauphine.fr/l-intercommunalite/le-conseil-communautaire>

#### **5. CONTRAT D'INSTALLATION DE PANNEAUX D'INFORMATIONS**

La municipalité a rencontré la société MT com, M. Mignot, qui propose à la commune l'installation d'un écran d'information en lieu et place de celui qui ne fonctionne plus depuis plusieurs années sur la place du village.

L'opération est gratuite pour la commune car la société se finance par la vente d'espaces publicitaires diffusés sur cet écran. Reste seulement à charge la connexion internet et la consommation électrique.

Monsieur le maire demande à l'assemblée de se positionner sur le principe d'installer un panneau diffusant de la publicité.

Le vote : 15 pour et 3 abstentions.

Néanmoins les élus demandent un peu plus d'information sur le prestataire et des garanties sur le respect de nos commerçants et artisans locaux.

#### **6. CONVENTION AVEC LA FONDATION CLARA**

Il n'est plus possible d'emmener les animaux divagants à la SPA. Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la Fondation CLARA car il faut trouver un lieu d'accueil pour les chats et chiens qu'il faut de plus en plus souvent récupérer dans les rues ou chemins du village. 0,894€ par habitant

Adhésion votée à l'unanimité.

Il faudra néanmoins se renseigner sur le lieu, car il semble que nous ne puissions pas les emmener sur St Marcel Bel Accueil mais sur Renage.

#### **7. DROIT DE PREFERENCE SUITE A LA MISE EN VENTE D'UN BIEN**

La SCI des Charmes souhaite vendre ses bâtiments (ZA charray). La commune de fera pas valoir son droit de préférence.

#### **8. DOSSIER COT&BEEF**

Monsieur le Maire informe de conseil municipal que le fonds de commerce sera vendu aux enchères.

#### **9. QUESTIONS DIVERSES**

- Les locaux techniques ont été cambriolés. Beaucoup de matériel a été volé dont du matériel électroportatif récent. Le chiffrage va être fait pour l'assurance.

- Emplois communaux :

Monsieur le Maire propose de créer 4 postes en 2018 pour des emplois techniques et à l'école.

- Réunions publiques d'information sur le SCOT : le 22/10 aux avenières et le 05/11 à St Chef pour les lieux les plus proches

- Conseil Municipal d'Enfants : 12 filles et 8 garçons ont déposé leur profession de foi. L'élection aura lieu le 27 septembre.

La réunion plénière se déroulera le 18/10 à 18h30. La réunion est publique.

- Travaux : les porte-vélos sont installés. La rampe d'escalier face à l'Hôtel des voyageurs sera prochainement posée.
- Une demande d'abri-bus Route des alpes a été formulée car beaucoup de collégiens prennent le car à cet arrêt cette année.